

# ETUDE CLCV 2015

Déchets d'équipements  
électriques ou électroniques  
ménagers

## RAPPORT AVEC ÉVOLUTION

2015 - 2014 – 2013 (2012-2011) - 2009

TERRAIN DU 27 MAI AU 4 JUIN 2015



L'Intelligence de l'information marketing

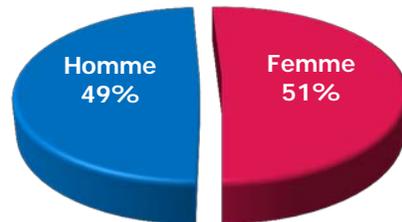
89, avenue Aristide Briand 92120 Montrouge  
[www.mv2group.com](http://www.mv2group.com)



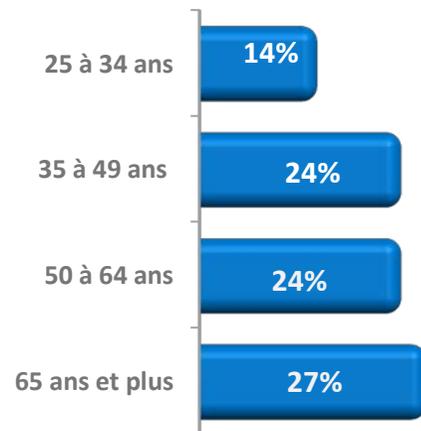
# Caractéristiques sociodémographiques (1/2)

1 000 personnes ont été interrogées par Internet via un panel de consommateurs selon un échantillon national représentatif.

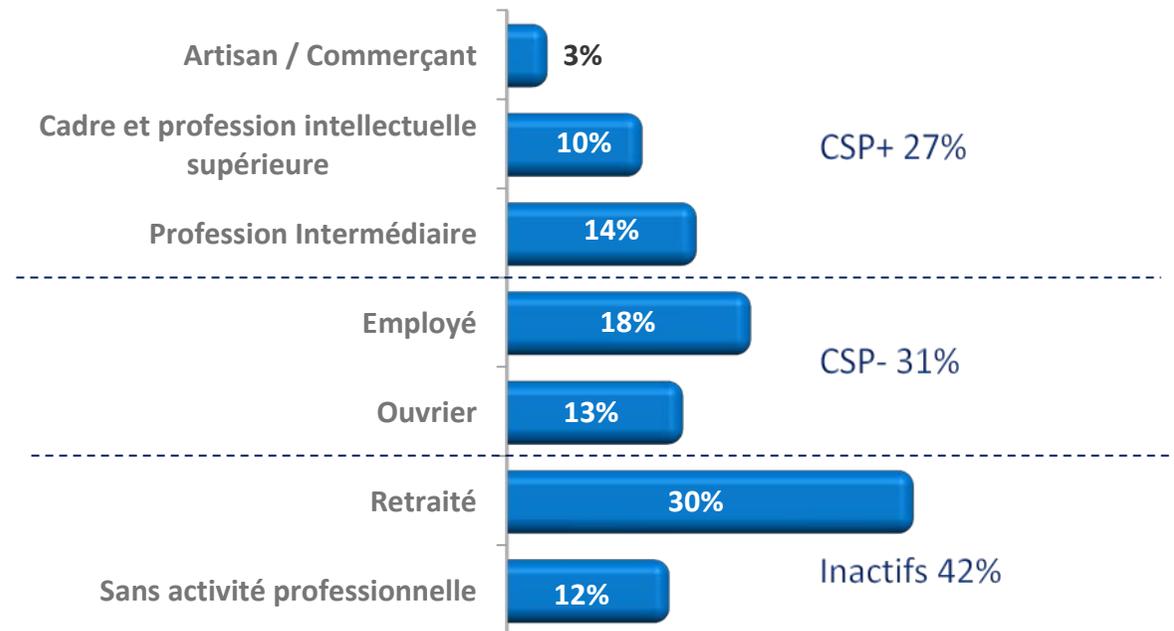
## S1 : Sexe



## S2 : Age

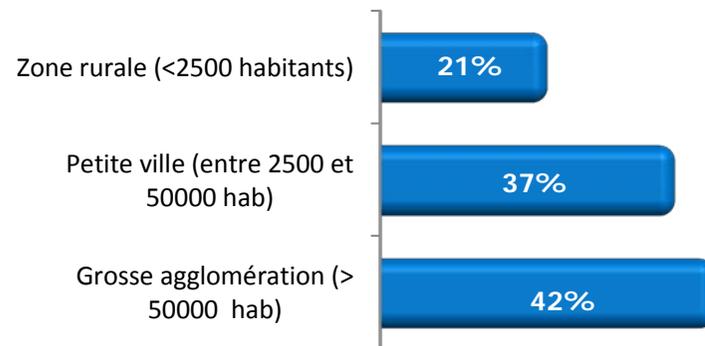


## S5 : Catégorie socioprofessionnelle

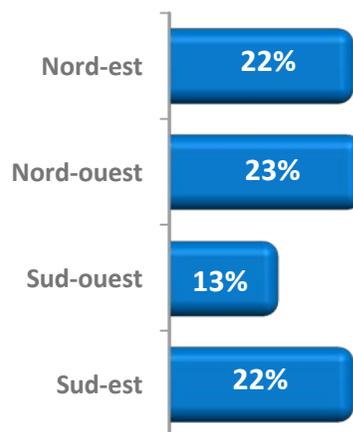


# Caractéristiques sociodémographiques (2/2)

## S3 : Taille d'agglomération du lieu de résidence

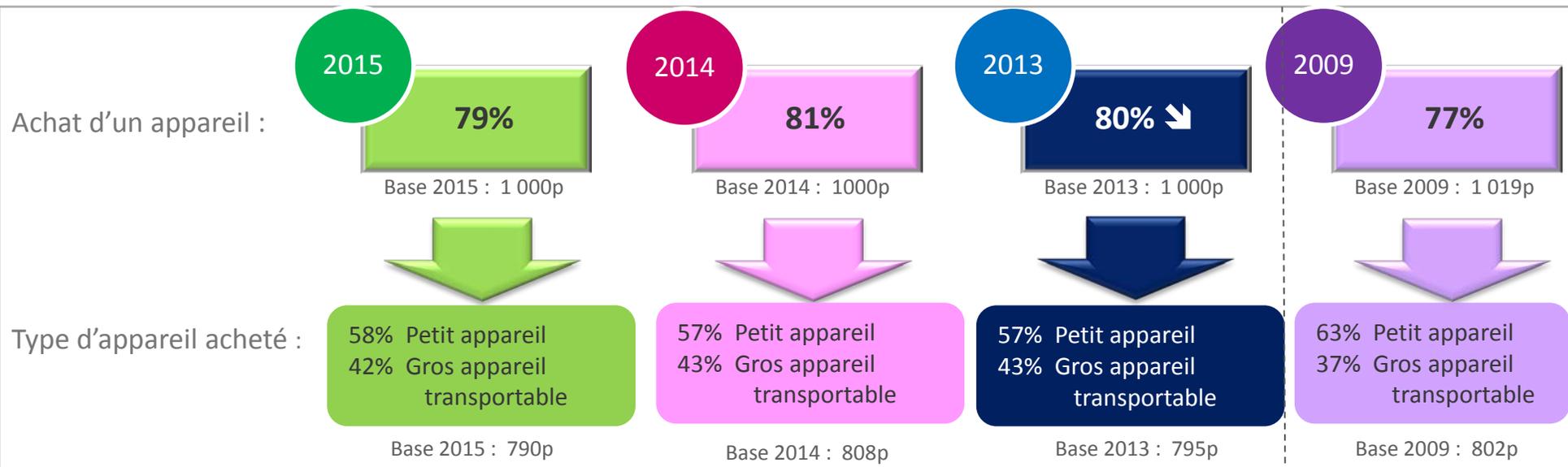


## S4: Région d'habitation

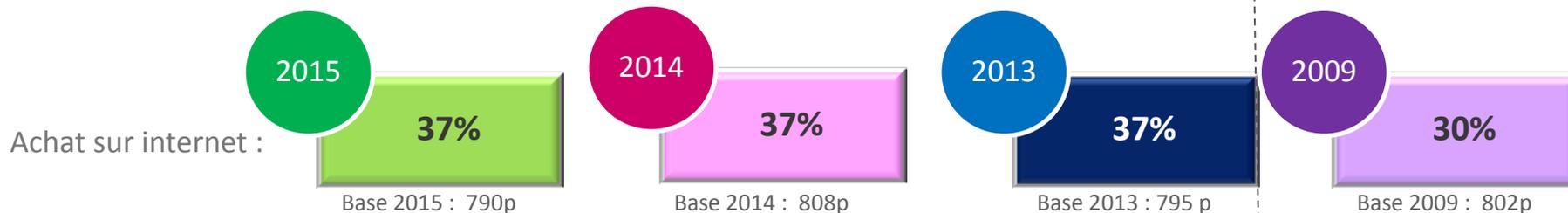


# Achat d'un nouvel appareil électrique ou électronique

## Avez-vous acheté il y a moins d'un an un nouvel appareil électrique ou électronique ménager?



## Avez-vous acheté votre nouvel équipement sur Internet ?

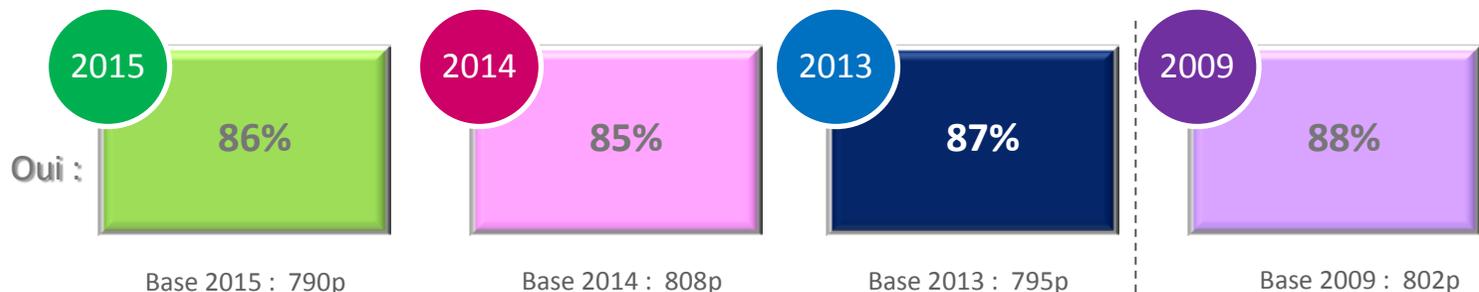


↗ Écart significatif par rapport à la vague précédente

# Eco-participation et reprise des DEEE

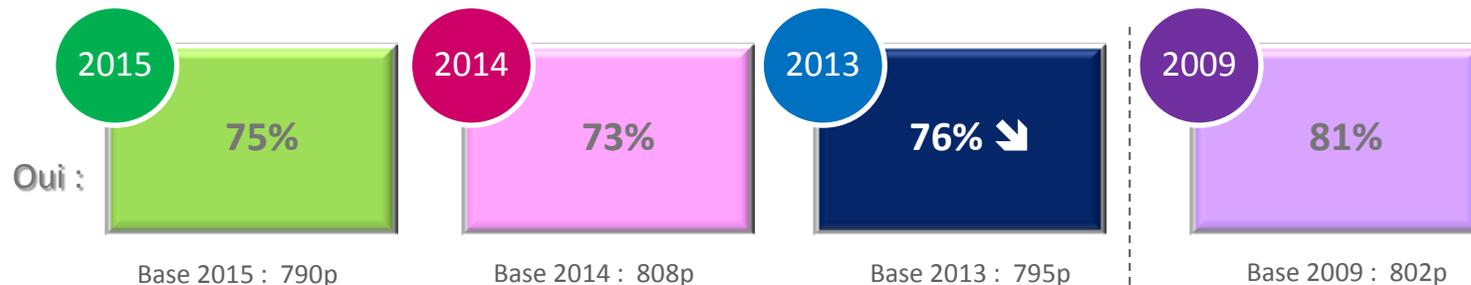
## Connaissance de l'éco-participation

⇒ Savez-vous ce qu'est l'éco-participation qui figure à côté du prix de votre nouvel équipement ?



## Connaissance de la « reprise gratuite »

⇒ Savez-vous que, grâce à l'éco-participation, lorsque vous achetez un nouvel équipement électrique ou électronique, le vendeur doit reprendre gratuitement son équivalent usagé afin qu'il soit dépollué et recyclé ? \*



\* Question reformulée en 2013 (cf texte souligné), ce qui pourrait expliquer l'écart du score.

↘ Écart significatif par rapport à la vague précédente

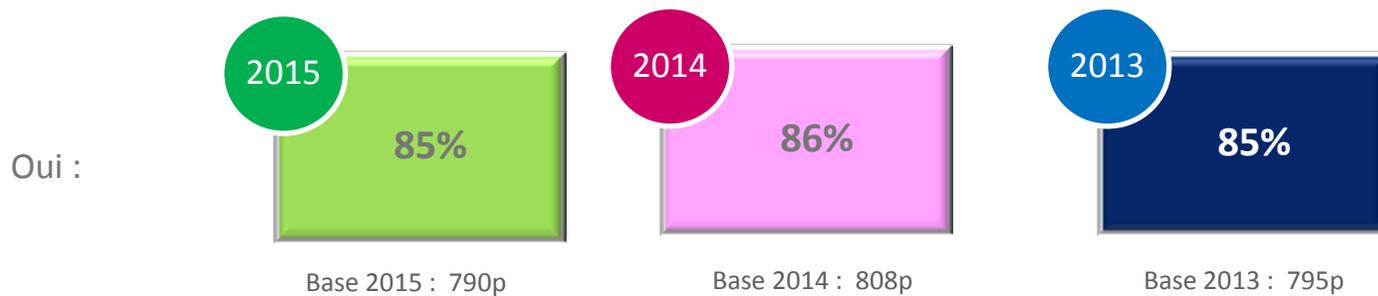
# Visibilité et marge commerciale sur l'éco-participation

## Visibilité de l'éco-participation

L'éco-participation correspond au coût de collecte, de réemploi, de réutilisation, de dépollution et de recyclage d'un appareil usagé équivalent. Son montant varie selon le produit et le type de traitement qu'il nécessite (par exemple : 13 € pour un réfrigérateur, 0,5 € pour un aspirateur, 0,01 € pour un téléphone portable).

⇒ **Le montant de l'éco-participation (coût de recyclage) était-il affiché? \***

\* Question reformulée en 2013

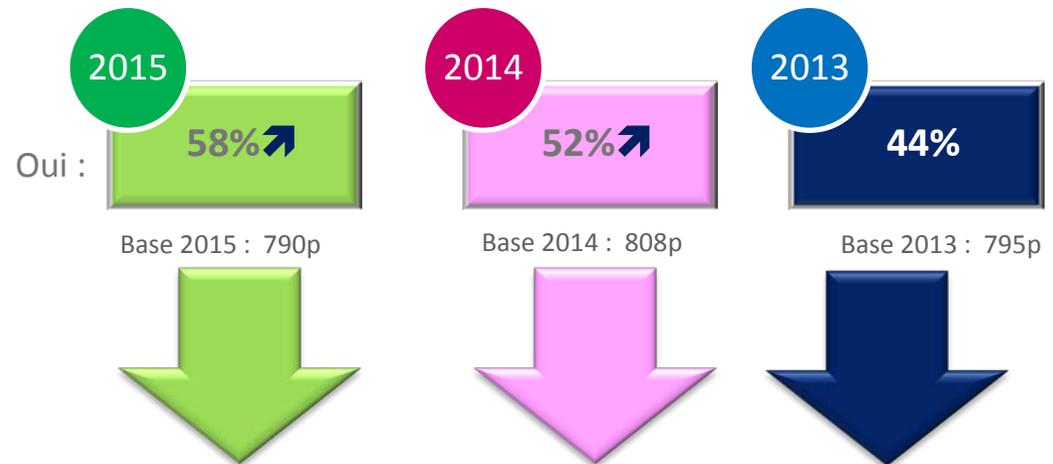


# Visibilité des contenants

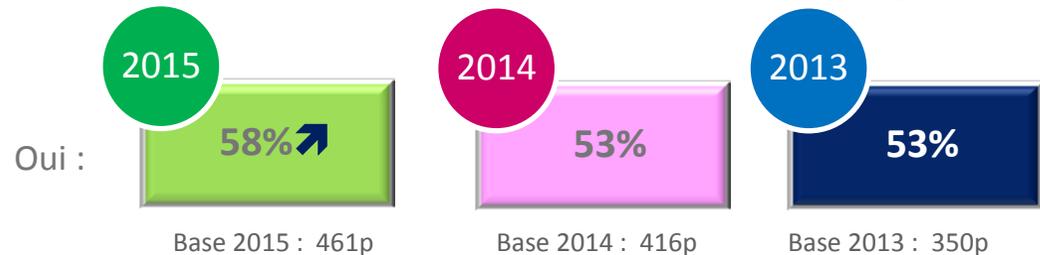
## Visibilité et utilisation des contenants pour rapporter les appareils électriques ou électroniques usagés

Des meubles de collecte verts en libre accès dans lesquels vous pouvez rapporter vos petits appareils électriques ou électroniques usagés sans obligation d'achat d'un nouvel appareil (ex : téléphone portable, sèche-cheveux, consoles, appareil photo, lecteur MP3, grille-pain, cafetières...) sont présents dans les magasins depuis 2011.

⇒ Les avez-vous remarqués ? \*, \*\*



⇒ Y avez-vous déjà déposé des produits usagés ? \*



\* Non posées en 2009, 2010 et 2011

\*\* Question reformulée en 2013

↗ Écart significatif par rapport à la vague précédente

# Visibilité des contenants

## Visibilité et utilisation des contenants pour rapporter les appareils électriques ou électroniques usagés

⇒ Les avez-vous remarqués ? \*, \*\*

Oui :



\* Non posées en 2009, 2010 et 2011

\*\* Question reformulée en 2013

⇒ La plupart du temps, où étaient-ils situés ?\*\*\*

\*\*\* Nouvelle question 2014



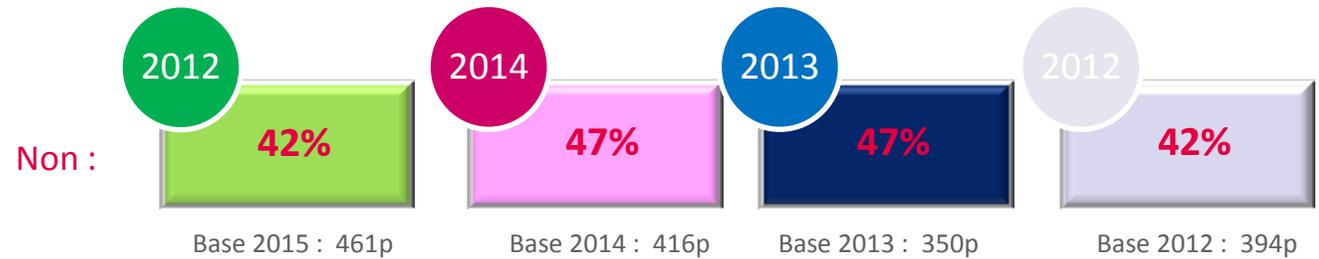
↗ Écart significatif par rapport à la vague précédente

# Dépôt dans les contenants

## Raisons de non dépôt dans les contenants

⇒ Y avez-vous déjà déposé des produits usagés ? \*

\* Non posées en 2009, 2010 et 2011



⇒ Pourquoi n'y avez-vous jamais déposé de produits usagés ?\*\*\*

\*\*\* Nouvelle question 2014

**57% vous n'en avez jamais eu l'occasion**  
31% vous disposez de vos objets d'une autre façon  
2% le meuble débordait  
1% changement d'avis  
2% le meuble a changé de place  
13% autre raison

Base 2015 : 192p

**57% vous n'en avez jamais eu l'occasion**  
32% vous disposez de vos objets d'une autre façon  
3% le meuble débordait  
2% changement d'avis  
0,5% le meuble a changé de place  
13% autre raison

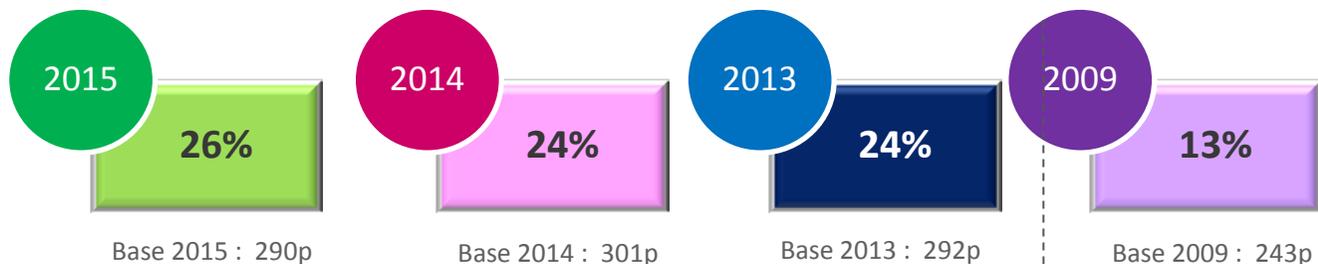
Base 2014 : 195p

# Demande de reprise

## Sur Internet

⇒ Est-ce que le site marchand vous a clairement proposé de reprendre gratuitement votre ancien équipement ? \*

Oui :



⇒ En avez-vous bénéficié ?



Oui :

Base : ceux à qui on a proposé ou ont demandé de reprendre l'équipement



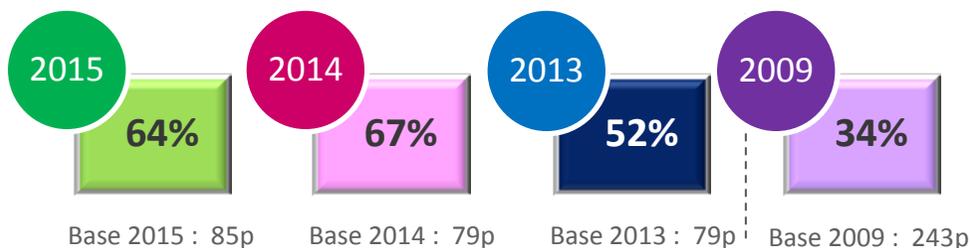
\* Question reformulée en 2013

# Reprise des DEEE par les vendeurs

## Sur Internet

⇒ Avez-vous bénéficié de la reprise de votre ancien appareil ?

% Personnes qui ont bénéficié de la reprise



⇒ Où la reprise s'est-elle déroulée ?

**2015**  
 7p sur le lieu de vente  
 2p en bas de votre immeuble  
 2p directement à votre domicile  
 1p en point relais

Base 2015 : 17p, répondants qui ont bénéficié de la reprise.

**2014**  
 9p sur le lieu de vente  
 5p en bas de votre immeuble  
 2p directement à votre domicile  
 1p en point relais

Base 2014 : 17p, répondants qui ont bénéficié de la reprise.

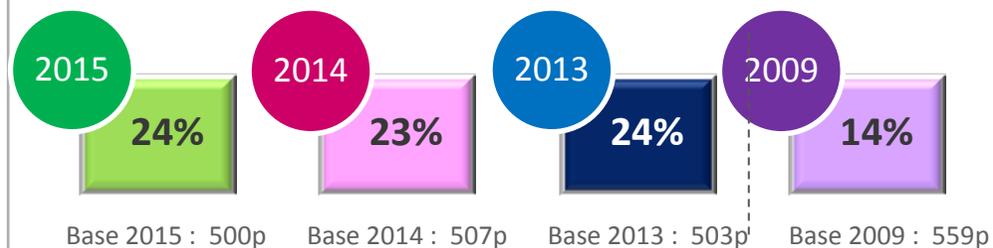
**2013**  
 7p sur le lieu de vente  
 2p en bas de votre immeuble  
 4p directement à votre domicile

Base 2013 : 13p, répondants qui ont bénéficié de la reprise.

## En magasin

⇒ Avez-vous bénéficié de la reprise de votre ancien appareil ?

% Personnes qui ont bénéficié de la reprise



⇒ Comment s'est déroulée la reprise ?

**2015**  
 78% Information de la possibilité de reprise par le magasin  
 28% Reprise par le magasin  
 2% Déchèterie  
 2% orientation vers acteur de l'économie sociale

**2014**  
**79% Information de la possibilité de reprise par le magasin**  
 22% Reprise par le magasin  
 3% reprise payante  
 1% Déchèterie  
 1% orientation vers acteur de l'économie sociale

⇒ Où la reprise s'est-elle déroulée ?

**2015**  
 64% directement à votre domicile  
 29% sur le lieu de vente  
 5% en bas de votre immeuble  
 2% en point relais

**2014**  
 32% sur le lieu de vente  
 3% en bas de votre immeuble  
 64% directement à votre domicile  
 1% en point relais

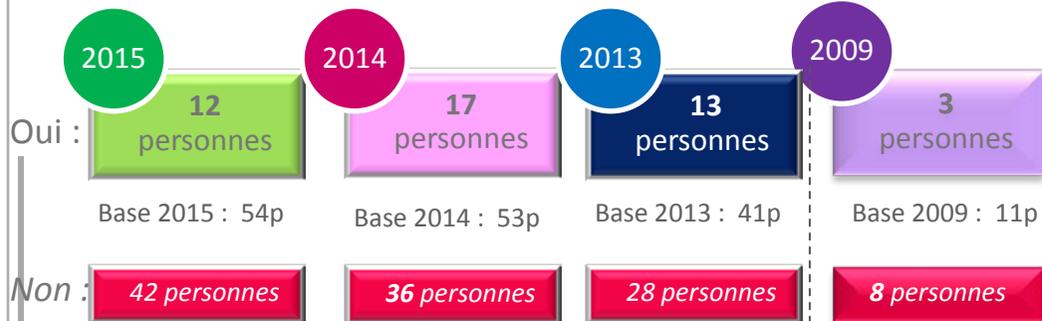
Base 2015 : 120p

Base 2014 : 116p

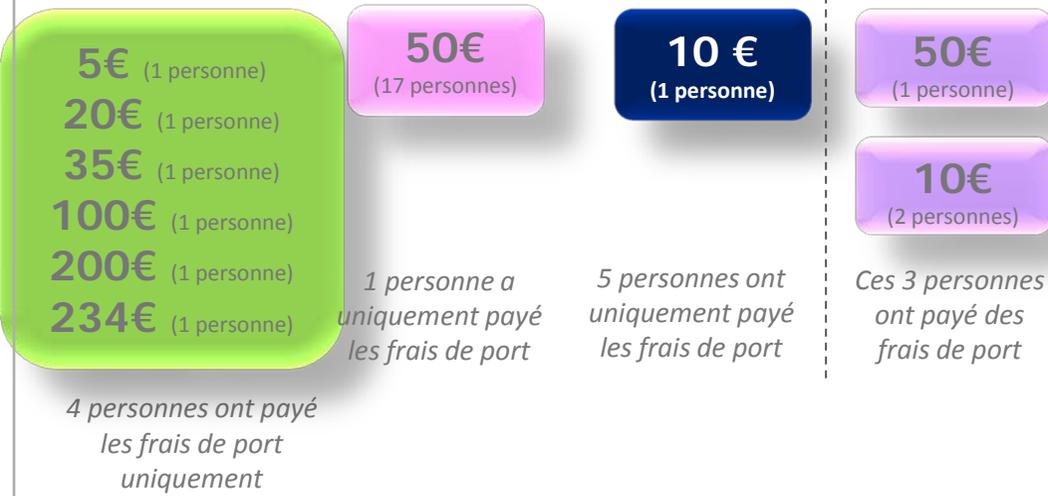
# Paiement de la reprise de l'appareil (1/2)

## Achat sur Internet

⇒ Le site marchand vous a-t-il facturé cette reprise ?

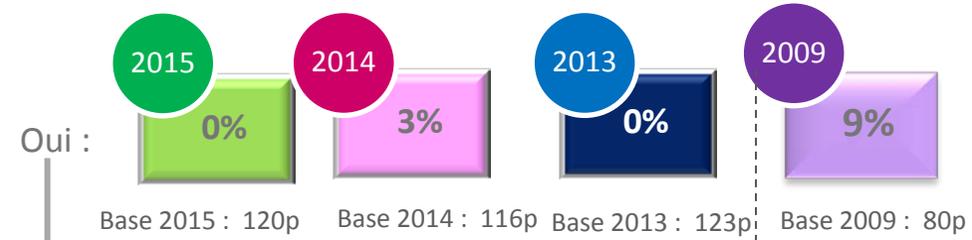


Combien vous a coûté la reprise ? (en moyenne)



## Achat en magasin

⇒ Comment s'est déroulée la reprise ? Vous avez dû vous acquitter d'une somme d'argent pour la reprise de votre matériel\*



Combien vous a coûté la reprise ?\*



\* Question posée différemment lors des vagues précédentes

# Paiement de la reprise de l'appareil (2/2)

## Achat en magasin

⇒ Considérez-vous que vous avez bénéficié de la reprise... ?\*



\* Non posée en 2009, 2010 et 2011

# Futur de l'appareil repris

## Futur de l'appareil repris en magasin

⇒ Avez-vous demandé au magasin ce que devenait votre appareil ?\*

\* Nouvelle question 2014

Oui :

2015

11%

Base 2015 : 120p

2014

15%

Base 2014 : 116p

⇒ Que vous a répondu le vendeur ?\*

\* Nouvelle question 2014

8p l'appareil va être recyclé  
3p l'appareil est confié à une entreprise spécialisée  
2p l'appareil est donné à une association

Base 2015 : 13p

8p l'appareil va être recyclé  
5p l'appareil est confié à une entreprise spécialisée  
2p l'appareil est donné à une association  
2p le vendeur ne savait pas ce que devenait l'appareil

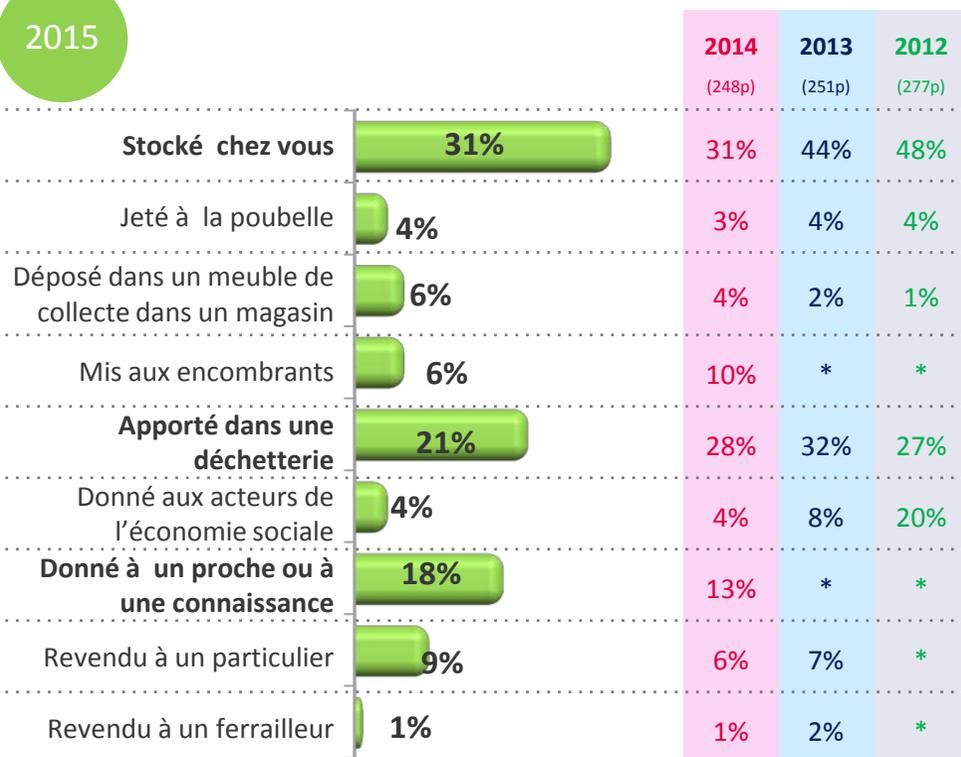
Base 2014 : 17p

# Destination finale de l'appareil (hors reprise en magasin)

## Achat sur Internet

⇒ Qu'avez-vous fait de votre ancien appareil ?

2015

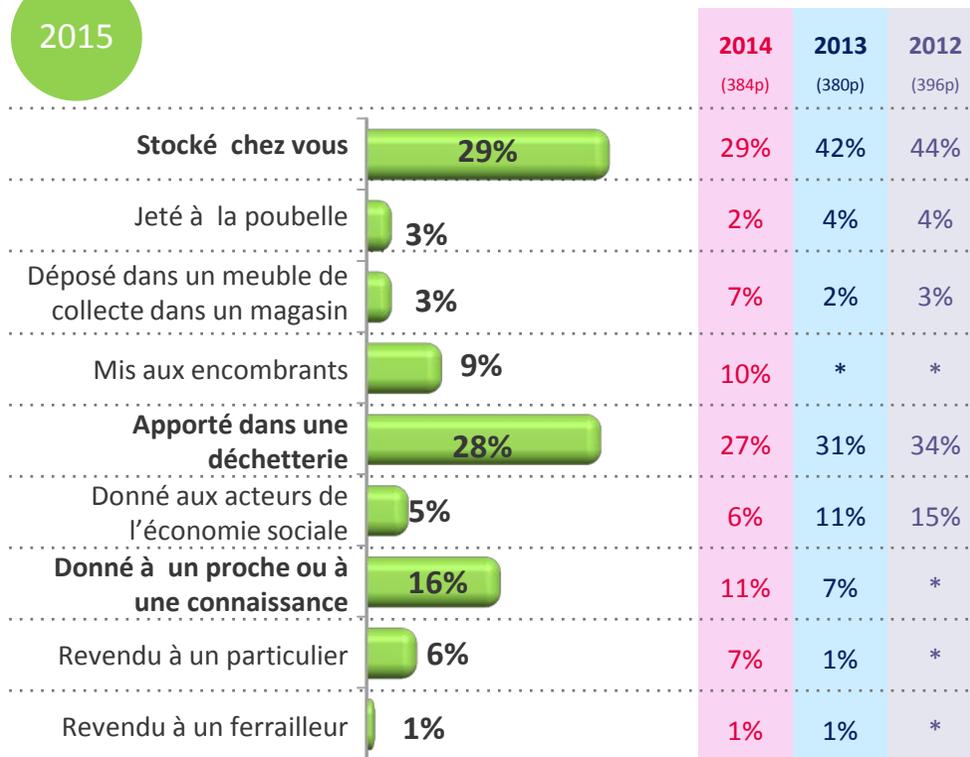


Base 2015 : 236p

## Achat en magasin

⇒ Qu'avez-vous fait de votre ancien appareil ?\*

2015



Base 2015 : 380p